



RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 4

PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES POUR 2024

LES FINANCES 6

LES RESSOURCES HUMAINES 8

LES FIERTÉS 2024
..... 10

AMBITION 1 : RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE 14

AMBITION 2 : ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE 16

AMBITION 3 : PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES 18

AMBITION 4 : FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS 20

AMBITION 5 : DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE, PROMOUVOIR LE SPORT 22

AMBITION 6 : ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE 24

AMBITION 7 : FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE 26

AMBITION 8 : PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES 28

AMBITION 9 : DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OCÉAN INDIEN 30

AMBITION 10 : SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS 32

ÉDITORIAL

Les orientations budgétaires 2025 sont examinées dans un contexte de hausse des dépenses de solidarité du Département, liée notamment à l'accélération du vieillissement de la population réunionnaise, couplée à une baisse des dotations aux territoires faisant craindre des impacts profonds pour La Réunion. Aussi, nous abordons l'année 2025 avec prudence et mesure, car il est de notre responsabilité d'assurer une gestion saine, responsable et exemplaire des deniers publics.

Pour y parvenir, ces orientations budgétaires ont été bâties dans la continuité des exercices précédents, en promouvant une démarche partenariale et collégiale associant l'ensemble des élus du Département ainsi que les services de la Collectivité, leur expertise ayant contribué à éclairer la vision politique des Conseillers départementaux et ainsi permettre la co-construction d'orientations budgétaires qui s'inscrivent dans la continuité du plan de mandature, tout en intégrant une dose d'innovation.

En effet, ce document stratégique a été bâti à l'aune du bilan de mi-mandat de la Collectivité que nous avons pu établir tout au long de cette année 2024, l'occasion de souligner les réussites de la mandature, de mettre en perspectives les projets qui restent à réaliser et de réorienter quelques mesures afin qu'elles répondent au mieux aux enjeux présents et à venir autour des 10 ambitions du plan de mandature départemental.

La première ambition vise à renforcer l'accès aux droits et à répondre à l'urgence sociale, ce qui se traduira par une politique renforcée avec la poursuite des caravanes d'accès aux droits et à l'information et des forums territorialisés de l'action sociale organisés dans le cadre d'un partenariat élargi. Nous tâcherons de répondre au mieux à l'urgence, notamment en soutenant les opérateurs de l'aide alimentaire et en mobilisant le Chèque d'Accompagnement Personnalisé Alimentaire et Hygiène (CAPAH). Il s'agit aussi de renforcer la prévention, notamment en matière de lutte contre les violences intrafamiliales, et de promouvoir l'insertion des bénéficiaires du RSA par

l'élaboration d'un nouveau Programme Départemental d'Insertion visant à amplifier encore leur accompagnement.

Concernant la seconde ambition, « accompagner les parents, protéger les enfants et favoriser la réussite », le Département bâtira son action autour de plusieurs axes : le soutien à la parentalité, le développement des modes de garde et des programmes de prévention et la sécurisation des parcours de prise en charge des enfants. Pour ce faire, de nouvelles structures d'accueil et d'hébergement verront le jour en 2025. En parallèle, le Département procédera à la mise en œuvre d'un plan de recrutement des assistants familiaux afin d'adapter nos capacités d'accueil aux besoins.

L'ambition 3 étant portée sur la protection et l'accompagnement des plus vulnérables, le maintien à domicile demeurera une priorité de la Collectivité, ce qui implique un accompagnement renforcé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap grâce à une organisation décentralisée de nos services pour davantage de proximité et de rapidité dans le traitement des demandes. L'amélioration de l'habitat sera toujours fortement soutenue, tout comme l'aide à domicile qui demeure le socle d'une solidarité pleine et entière favorisant le maintien à domicile.

En parallèle, nous continuerons de déployer de nouvelles structures d'hébergement spécialisées dans le cadre du plan de rattrapage de l'offre avec l'ambition restée intacte d'accroître significativement le nombre de places disponibles d'ici la fin de la mandature.

L'ambition 4 portant sur « la réussite des jeunes, en faire des citoyens », le Département continuera de développer le numérique au collège, tout en réaffirmant son accompagnement en faveur de la réussite des collégiens à travers notamment l'actualisation du passeport éducatif du collégien, l'organisation des forums de l'orientation ou encore la lutte contre le harcèlement et le gaspillage alimentaire. Rével'out talent 3 sera lancé en 2025 avec la volonté de poursuivre et d'amplifier le dialogue

avec cette jeunesse réunionnaise qui a la capacité de briller dans différents domaines. L'excellence de nos jeunes sera d'ailleurs mise à l'honneur en 2025 avec l'organisation du Prix départemental de l'excellence qui valorise les parcours d'insertion durable.

La culture et le sport étant au cœur de l'ambition 5, le Département s'attachera à partager la culture pour tous à travers plusieurs volets : le lancement des travaux de réhabilitation du Musée de Villèle et des archives départementales. Nous aurons l'occasion de récompenser les collègues lauréats de la 1ère édition du « Kabar Fonker Marmay ». La culture irriguera la micro-région Sud avec la montée en puissance du centre culturel « Le Sud » inauguré en octobre dernier. En ce qui concerne le sport, nous nous attacherons à capitaliser sur le bel élan créé par cette année olympique et paralympique en renforçant notre accompagnement des acteurs du monde sportif, en soutenant le sport de masse, et en consolidant notre soutien au sport de haut niveau.

La souveraineté alimentaire du territoire étant une priorité, l'ambition 6 poursuivra l'engagement du Département en faveur d'une agriculture durable à travers la mise en œuvre du Plan AgriPéi 2030. Ce dernier fera l'objet d'une évaluation et d'un réajustement afin d'accompagner au mieux les agriculteurs et les infrastructures. L'agriculture ne pouvant se développer sans eau, le Département poursuivra sa politique de développement et de sécurisation hydraulique du territoire, à travers la poursuite des projets MEREN et PRODEO, la sécurisation de l'approvisionnement en eau du Périmètre irrigué de Champ-Borne, et le lancement d'un programme départemental de recherche en eau sur le secteur Est.

Dans le cadre de l'ambition 7 portant sur la ruralité et l'aménagement du territoire, l'année 2025 sera dynamique avec le déploiement du Pacte Département et Territoires dans les 24 communes. Nous poursuivrons la mise en œuvre du plan radier et plus globalement des travaux d'aménagement de la voirie départementale. Les études en vue de la reconstruction du gîte du Piton des Neiges se poursuivront, tout comme les opérations d'aménagement du Maïdo. La sécurité incendie étant une priorité, nous travaillerons avec le SDIS pour la construction de nouveaux centres d'incendie et de secours, notamment à l'Eperon et à la Plaine Saint-Paul, à la Rivière Saint-Louis et à Sainte-Marie. Aménager rimant aussi avec préserver, nous défendrons la nécessité de préserver le foncier agricole dans le cadre de la révision du SAR (Schéma d'aménagement régional).

L'ambition 8 est axée sur la préservation et la valorisation de nos ressources. Aussi, le Département poursuivra la mise en œuvre de son plan départemental de transition

écologique et solidaire en devenant une Collectivité à énergie positive. Cet effort de sobriété et de maîtrise énergétique sera accompagné d'aménagement avec notamment la mise en service de la microcentrale hydro électrique de la Rivière des Galets et l'installation de panneaux photovoltaïques. Sur le plan environnemental, le déploiement du plan départemental 1 million d'arbres s'accélèrera encore avec l'objectif d'atteindre les 500 000 arbres mis en terre d'ici fin 2025. Par ailleurs, la Collectivité s'attachera à être éco-exemplaire dans toutes ses constructions et finalisera son plan départemental de l'eau et des aménagements hydrauliques.

Concernant l'ambition 9, « développer les échanges et la solidarité dans l'océan Indien », le Département a la volonté d'accroître les échanges d'excellence et d'expertise sous le signe de la francophonie. Nous poursuivrons par ailleurs nos actions visant à faire rayonner notre île dans la zone indianocéanique à travers notamment le soutien à de nouveaux projets de sport et de développement à Madagascar et un partenariat renforcé avec les Seychelles. La mobilité internationale sera toujours soutenue et nous continuerons le travail engagé afin de développer un espace de souveraineté alimentaire à l'échelle indianocéanique.

Enfin, la mise en œuvre de l'ambition 10, « simplifier les démarches de nos publics », demeure plus que jamais une ambition prioritaire avec la mise en œuvre du plan de transformation numérique, ce qui se traduira par la mise en place d'une première version d'une plateforme unique de la relation avec les usagers du Département. Alors que les lauréats du BIC 2 ont été dévoilés début novembre, nous lancerons en 2025 le BIC 3 avec toujours l'ambition de renforcer la démocratie participative au cœur de la Cité et de la Citoyenneté. Enfin, nous poursuivrons le déploiement du contrôle interne afin d'améliorer et d'optimiser les processus internes.

Ces orientations budgétaires s'inscrivent ainsi sous le sceau de la continuité et de l'innovation, en réaffirmant avec force et conviction notre engagement à agir pour toujours davantage de solidarité et de bienveillance en faveur de la population, et pour le développement équilibré et durable de notre territoire.

Cyrille Melchior

Président du Conseil départemental



PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES POUR 2025

LES FINANCES

Pour l'année 2025, le contexte budgétaire reste marqué par des tensions financières et économiques, exacerbées par les crises successives et une inflation persistante. Dans ce cadre, le Département de La Réunion doit faire face à plusieurs enjeux majeurs pour maintenir sa capacité à poursuivre les politiques publiques locales, notamment les dépenses en faveur des publics les plus fragiles, tout en maintenant un niveau d'investissement suffisant afin de développer le territoire, de gérer son patrimoine, de soutenir le secteur économique local en difficulté, et de contribuer à la transition écologique.

Les orientations du Projet de Loi de Finances (PLF) et du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2025 affichent la volonté de l'État de maîtriser les finances publiques. Au niveau national, en l'état actuel 60 Mds € de dépenses publiques seraient à économiser en 2025, dont 10 Mds pour le secteur local.

Cette trajectoire va impacter les ressources des collectivités territoriales, notamment à travers un encadrement plus strict des financements reçus. Ces éléments contraignants, auxquels s'ajoutent des enjeux hors normes en matière d'accompagnement des publics vulnérables, nécessitent pour le Département une vigilance accrue et une stratégie budgétaire équilibrée.

DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE QUI IMPACTERONT LES RESSOURCES FISCALES DE LA COLLECTIVITÉ EN 2025

Pour 2025, les prévisions de croissance en France restent modérées, autour de 1,2 %, sans doute plus faible à la Réunion en raison de contraintes liées à son insularité et à une économie fortement dépendante des financements publics. Pour sa part, l'inflation serait attendue à un niveau moindre en 2025, comprise entre 1,8 et 2,1%.

Cette conjoncture n'est pas sans effet sur les ressources du Département. Tout d'abord, le marché immobilier constitue une source importante de recettes pour le Département à travers les droits de mutation à titre onéreux (DMTO), en propre et au titre de la péréquation. Après plusieurs années de hausse, le marché immobilier connaît un ralentissement nationalement comme localement depuis 2023, sous l'effet de l'augmentation des taux d'intérêt et la baisse de l'accessibilité au crédit. Une éventuelle « reprise » en 2025 devrait être très modérée, bien loin des niveaux d'avant la crise.

Le fonds de péréquation des DMTO, mis en place pour redistribuer les ressources issues des droits de mutation nationaux, constitue également une ressource très significative pour le Département. Même si une reprise est escomptée en 2025 sur un plan national, la collectivité n'en bénéficiera pleinement qu'en 2026 (base recettes DMTO de l'année précédente). Cette seule recette reculera ainsi de près de 30 M€ entre 2024 et 2025, l'assiette nationale de la recette connaissant son point bas en 2024, et en

l'absence de réserves libérables par le CFL en 2025 (les réserves ont été mobilisées entièrement en 2024 pour compenser le déclin des recettes DMTO de 2023).

Toujours en matière fiscale, le Département se voit exposé à la volatilité de la taxe sur les droits d'accise sur le tabac (20% des recettes de fonctionnement de la collectivité), pouvant générer des variations pénalisantes budgétairement et très peu lisibles du fait d'un mécanisme d'encaissement pleinement dépendant des stratégies fiscales ou de stockage des opérateurs.

Par ailleurs, depuis la réforme de la taxe professionnelle, les départements perçoivent une fraction de la TVA en compensation des recettes fiscales (TFPB, CVAE). Toutefois, le mécanisme d'écêtement de la dynamique de la TVA, intégré au PLF 2025, gèlerait cette ressource en 2025. La perte estimée serait proche de 10 M€, au bénéfice des comptes de l'Etat mais au détriment de ceux de la collectivité. Également, le PLF 2025 supprimera la recette de FCTVA en fonctionnement et le réduira en investissement, soit une perte d'environ 3 M€.

Enfin, après une année 2024 favorable du fait du solde du PO 2014-2020, le Département sera confronté en 2025 à un niveau bas en matière de recettes européennes de fonctionnement (-27 M€ par rapport à 2024), du fait d'une nouvelle programmation 2021-2027 qui démarre.

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT QUI DEMEURENT DYNAMIQUES

80% des dépenses de fonctionnement de la collectivité sont constitués de charges présentant un caractère obligatoire ou rigide, et dont l'évolution entre 2024 et 2025 est attendue à près de +8%. Il s'agit notamment :

- > Des AIS (APA et PCH) en progression malgré les mesures d'optimisation telles que la télégestion ;
- > Des dotations de fonctionnement aux établissements sociaux et médico-sociaux œuvrant sur les secteurs des personnes

porteurs de handicap, des personnes âgées et de l'enfance,

- > Du financement du SDIS Réunion ;
- > De la rémunération des agents départementaux et des assistants familiaux : impactée par les décisions gouvernementales relatives au SMIC, aux cotisations CNRACL et URSSAF...

LE MAINTIEN D'UN EFFORT IMPORTANT ET RAISONNÉ EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Malgré les fortes contraintes pesant sur sa section de fonctionnement et donc sur son épargne, le Département maintiendra un niveau d'investissement significatif et permettant la mise en œuvre de ses politiques publiques. Il s'agira dans ce cadre de veiller à la sauvegarde de la situation financière de la collectivité en recourant à l'emprunt de façon modérée, ceci dans un contexte où les taux d'intérêts seront plus élevés en 2025.

Dans ce cadre, le Département devra maîtriser ses ratios d'endettement afin de préserver des marges de manœuvre budgétaires, anticiper l'évolution des marchés financiers et préparer le déploiement de ses projets structurants pour le territoire.

La gestion de la dette sera poursuivie rigoureusement en cherchant des stratégies équilibrées entre taux fixes et variables, en saisissant les opportunités de bonification des taux en fonction des projets éligibles, et en s'assurant d'une mobilisation optimale des financements externes.

En 2025, le Département de La Réunion sera confronté à un défi budgétaire de grande ampleur, entre la nécessité de répondre aux besoins croissants en matière de solidarité, de développement, de transition écologique, de cohésion sociale, et les contraintes imposées par la conjoncture et par l'Etat sur ses recettes, ou des augmentations de charges décidées par ce dernier mais non compensées.

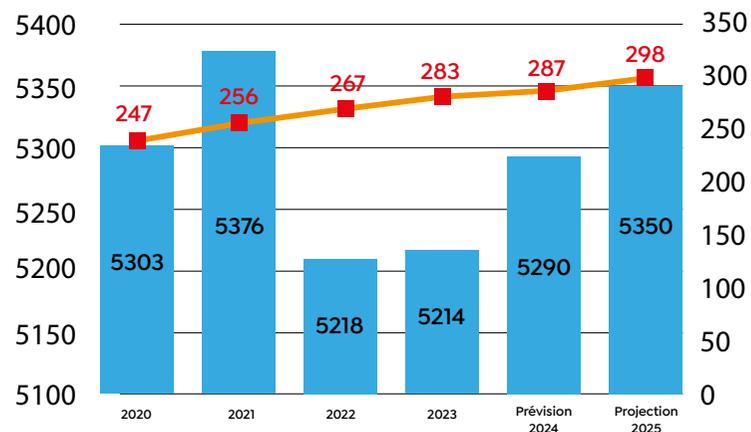
Il s'agit donc d'un véritable effet ciseaux particulièrement concentré sur l'année 2025, auquel la collectivité devra faire face. L'exécution de cet exercice nécessitera par conséquent une grande vigilance et une agilité accrue dans l'action publique à mener, afin de répondre aux besoins du territoire tout particulièrement sur nos compétences et missions essentielles.

Ces perspectives démontrent à nouveau l'inadaptation du modèle de financement des Départements : face à des dépenses obligatoires très dynamiques, notre collectivité dispose de ressources fragiles, avec peu de capacités de pilotage.

LES RESSOURCES HUMAINES

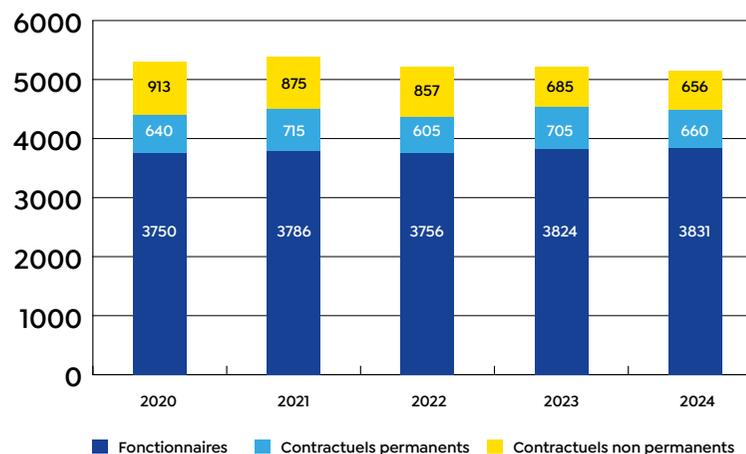
LES EFFECTIFS, LA MASSE SALARIALE ET LEUR ÉVOLUTION

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET DE LA MASSE SALARIALE



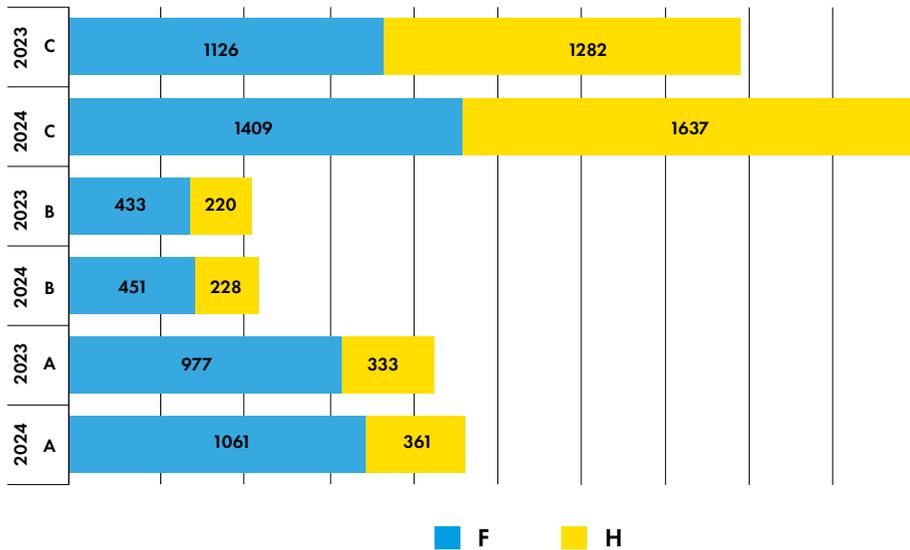
En 2024 > **légère hausse des titulaires** (effet du plan d'intégration). Le Département s'inscrit dans une maîtrise de sa masse salariale (1 % d'augmentation entre 2023 et 2024), qui représente moins de 35 % des dépenses de fonctionnement.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR STATUT DE 2020 AU 15/09/2024



RÉPARTITION DES EFFECTIFS

REPARTITION ET EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR GENRE ET CATÉGORIE 2023 ET 15/09/2024



> Augmentation des catégories C, avec une part majoritaire d'hommes

> Stabilité des effectifs en catégorie A et B

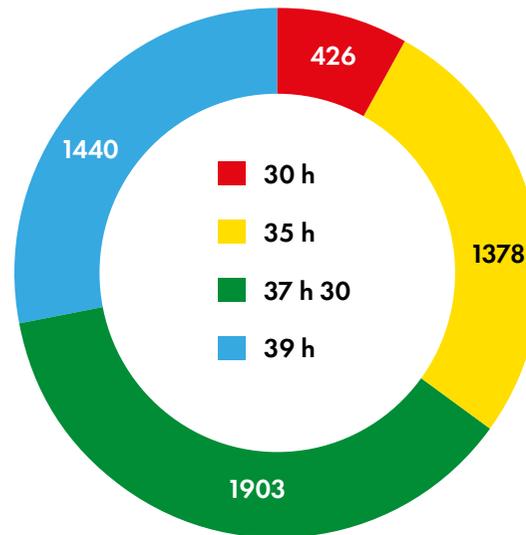
> Une part majoritaire de femmes en catégorie A

DURÉE EFFECTIVE DU TRAVAIL

> 1^{er} juillet 2022 : cycle de travail de référence à 37h30

> 1^{er} janvier 2023 : règlement du temps de travail relatif aux horaires atypiques

Le cycle de 30h s'applique aux emplois aidés



REPARTITION DES EFFECTIFS SELON LE CYCLE DE TRAVAIL AU 15/09/2024

LES FIERTÉS 2024

AMBITION 1

Les villages de caravane d'accès au droit



Le renforcement de l'offre d'insertion dans le cadre du PDI 2022-2024



L'organisation de la réponse à l'urgence sociale dans le cadre du CAPAH et de l'hébergement d'urgence.

AMBITION 2

Implication dans le plan VIF



Amélioration de la qualité de l'accueil tant au niveau du professionnalisme des travailleurs sociaux, qu'au niveau des conditions matérielles et des locaux



AMBITION 3

Méthode de travail innovante entre élus et administration

Diversification et augmentation des places disponibles pour l'accueil des personnes âgées et en situation de handicap



L'amélioration de l'habitat



AMBITION 4

Académie des Dalons et CIPI : dispositifs innovants et spécifiques au Département



Aides aux étudiants : environ 10 000/an à La Réunion et en mobilité dans les pays européens

Opération Révèl Out Talent



École inclusive dans les collèges : 100 % des collèges ont au moins une classe ULIS

Plan numérique dans les collèges : 14 000 équipements informatiques et numériques et câblage des 78 collèges du Département réalisés

AMBITION 5

Communication accentuée sur la diversité et la richesse de nos établissements culturels



Bus gratuits pour le transport des élèves des écoles primaires

Promotion du sport de haut niveau dans le cadre des JOP Paris 2024



Valorisation du patrimoine culturel dans toutes ses composantes (site, langue créole...)

AMBITION 6

Un rythme soutenu pour la mise en œuvre du plan AGRIPéi 2030

Amélioration de la diversité des filières et des capacités de production agricole locale



Facultés du Département à s'adapter aux différents besoins des agriculteurs (aides structurelles & aides conjoncturelles : cyclones, maladies, etc.)

Extension des périmètres irrigués pour sécuriser les productions agricoles



AMBITION 7

Bonne dynamique du plan de suppression des radiers sur les routes départementales (19 ouvrages supprimés sur les 3 dernières années)



Montée en gamme des conditions d'accueil et d'hébergement du public sur les grands sites naturels (reconstruction du gîte du volcan, rénovation du



belvédère du Maïdo)

Solidarité territoriale exercée au travers de l'instrument PST

AMBITION 8

Dynamique engagée dans le cadre du plan 1 Million d'arbres (plus de 300 000 arbres plantés)



Partenariat avec la SPL EDDEN en matière de biodiversité

Création du Label agricole 100 % Réunion (plus de 100 producteurs labellisés)

Valorisation de la production locale dans la restauration scolaire

Aboutissement proche du plan NEGAWATT (fin 2024), qui permettra de compenser les consommations électriques du patrimoine bâti départemental



AMBITION 9

3^e mobilité consécutive d'apprentis aux Seychelles et nouvelle mobilité d'apprentis en Inde : soit 12 jeunes Réunionnais en parcours d'excellence



Valorisation et reconnaissance de l'expertise des agents du Département dans la mise en œuvre d'un projet de coopération cofinancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères en vue du tracé du premier sentier de randonnée et de trail en Grande Comore

Soutien à des projets portés par des associations réunionnaises dans le domaine médical à Madagascar

AMBITION 10

Journées de la commande publique : Mise en valeur de la transparence et de l'inclusion des entreprises locales dans les processus d'appel d'offres

BIC (Budget d'initiative citoyenne) : une première édition qui a remporté un grand succès malgré



son caractère innovant

Transformation numérique : Progrès réalisés dans la digitalisation des services

RH : Mise en avant de l'implication et du professionnalisme des agents dans la communication

Qualité de Vie au Travail : Initiatives prises pour améliorer le bien-être des agents dans le cadre de leurs missions



SOCIAL

AVEC VOUS

POUR CRÉER UN VIVRE ENSEMBLE
QUI FAVORISE L'INCLUSION DE TOUS ET DE CHACUN

- 1** RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS
ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE
À L'URGENCE SOCIALE
- 2** ACCOMPAGNER LES PARENTS,
PROTÉGER LES ENFANTS
ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE
- 3** PROTÉGER
ET ACCOMPAGNER
LES PLUS VULNÉRABLES



DÉVELOPPEMENT
HUMAIN

AVEC VOUS

POUR AMENER TOUTES
LES GÉNÉRATIONS SUR LE CHEMIN DE LEUR RÉUSSITE

- 4** FAVORISER LA RÉUSSITE
DES JEUNES,
EN FAIRE DES CITOYENS
- 5** DÉMOCRATISER LA CULTURE,
VALORISER LE PATRIMOINE,
PROMOUVOIR LE SPORT



AGRICULTURE

AVEC VOUS

POUR CRÉER UNE AGRICULTURE
RESPONSABLE ET LOCALE POUR L'AVENIR DE NOTRE ÎLE

- 6** ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS
UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT
LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

AVEC VOUS
POUR AGIR DURABLEMENT
ET PRÉSERVER NOTRE ÎLE

7 FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE
MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT
DE NOTRE TERRITOIRE

8 PRÉSERVER ET VALORISER
DURABLEMENT NOS
RESSOURCES



COOPÉRATION
RÉGIONALE

AVEC VOUS
POUR RENFORCER NOS LIENS
DANS L'OCÉAN INDIEN

9 DÉVELOPPER LES ÉCHANGES
ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OCÉAN INDIEN



MODERNISATION
DE L'ACTION PUBLIQUE

AVEC VOUS
POUR AGIR DURABLEMENT
ET PRÉSERVER NOTRE ÎLE

10 SIMPLIFIER LES DÉMARCHES
DE NOS PUBLICS



**AVEC VOUS
POUR CRÉER
UN VIVRE ENSEMBLE
QUI FAVORISE
L'INCLUSION DE
TOUS ET DE CHACUN**

AMBITION 1

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2025

- > Déployer un parcours complet de formation aux métiers d'accueil. Poursuite des actions de formation pour toutes les directions ;
- > Moderniser les espaces d'accueil des Maisons Départementales identifiées : Sainte-Suzanne, Saint-Paul et Saint-André ;
- > Maintenir les subventions aux opérateurs de l'aide alimentaire ;
- > Consolider la démarche avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) pour garantir la mis à l'abri des publics vulnérables.

CHIFFRES CLÉS 2024



ACCUEIL DE LA **MD**
DE SAINT-ANDRÉ AMÉLIORÉE



100% DES AGENTS
EN CHARGE DE L'ACCUEIL FORMÉS
ET **15** SESSIONS RÉALISÉES EN 2024
POUR LES AGENTS DES TAS

425 CIE DÉPLOYÉS



33 VILLAGES DE CARAVANES
D'ACCÈS AUX DROITS DÉPLOYÉS
REPRÉSENTANT 860 BÉNÉFICIAIRES



96 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES DANS LE CADRE DE
L'ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE



CLAUSE D'INSERTION
INTÉGRÉS DANS TOUS LES
MARCHÉS DE PLUS DE
125 000 € HT

DALONS DE QUARTIER :

726 ACTIONS DE PRÉVENTION MISES EN ŒUVRE
TOUCHANT **3 798** PERSONNES



25 PERSONNES EN PARCOURS
D'INSERTION, BÉNÉFICIAIRES DE
SOLUTION D'HÉBERGEMENT
TEMPORAIRES D'INSERTION

PRIORITÉS POUR 2025

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS

En 2025, il s'agira notamment de finaliser les démarches engagées avec les communes volontaires pour définir des schémas d'accès aux droits dans le cadre du PDI 2022-2024, avec une première concrétisation à travers la maison des solidarités à Saint-Louis.

Dans le même temps, le déploiement de la caravane d'accès aux droits et des forums territorialisés de l'action sociale et de l'insertion se poursuivra dans le cadre d'un partenariat territorial élargi.

Dans un contexte d'illettrisme et d'illectronisme d'une part importante des publics vulnérables ou en difficulté, l'accent sera mis en 2025 sur l'accompagnement numérique, notamment par le biais de la mobilisation d'outils tels que « Aidant connect » permettant aux travailleurs sociaux d'assister les publics concernés dans leurs démarches en ligne.

RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

La demande d'aide alimentaire et la demande d'hébergement d'urgence exprimées auprès des services sociaux de la collectivité restent très soutenues. Pour y répondre, les efforts consentis ces dernières années seront maintenus, notamment dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec l'Etat au titre de l'hébergement d'urgence.

De plus, en 2025 l'accompagnement budgétaire sur les territoires sera renforcé, avec la mobilisation du CAPAH pour répondre à l'urgence alimentaire, tout en maintenant le plan de soutien aux opérateurs de l'aide alimentaire.

RENFORCER LA PRÉVENTION

À l'échelle des maisons départementales, en cohérence avec le déploiement du plan de lutte contre les violences intra familiales faites aux enfants et le Pacte Local des Solidarités (PLS) conclu avec l'État, la coordination et le développement des actions de soutien à la parentalité seront amplifiés en interne (PPI, ASE, PMI) et dans le cadre du partenariat local (Éducation nationale, CAF, communes, Associations...).

Toujours dans le cadre du PLS, la mise en place de l'intermédiation sociale « éducateurs de rue » dans une démarche de médiation sociale sera renforcée.

PROMOUVOIR L'INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

En 2025, le Conseil départemental définira un nouveau programme départemental d'insertion (PDI), s'appuyant sur les résultats et l'évaluation du PDI 2022-2024, un diagnostic actualisé de la situation des bénéficiaires du RSA et les objectifs fixés par la loi Plein emploi.

En particulier, l'accent sera mis sur la prescription par les équipes territoriales des mesures d'insertion à leur disposition (CDDI, CUI-CIE...) et sur la mobilisation des publics que nous accompagnons dans le cadre de la clause d'insertion dans les marchés publics.



OBJECTIFS 2025



INTÉGRER UNE CLAUSE D'INSERTION DANS TOUS LES MARCHÉS DE PLUS DE

40 000 € HT

2

NOUVELLES SESSIONS DE FORMATION DES AGENTS EN CHARGE DE L'ACCUEIL



AMÉLIORER L'ACCUEIL DE

3 MD

MAINTENIR NOTRE RÉPONSE À L'URGENCE SOCIALE :

34 STRUCTURES D'AIDE ALIMENTAIRE

210 PERSONNES HÉBERGEMENT D'URGENCE

11 000 CAPAH

3

SCHÉMAS D'ACCÈS AUX DROITS



5

VILLAGES DE CARAVANES OU DE FORUMS TERRITORIALISÉS



9

SERVICES SOCIAUX MOBILISANT « AIDANT CONNECT » DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC



5 PLANS D' ACTIONS TERRITORIALISÉS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

100

MESURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ PRESCRITES PAR LES ÉQUIPES TERRITORIALES



SOCIAL

AVEC VOUS
POUR CRÉER
UN VIVRE ENSEMBLE
QUI FAVORISE
L'INCLUSION DE
TOUS ET DE CHACUN

AMBITION 2

ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2025

Accompagnement social à la parentalité et l'évaluation pour prévenir la détérioration des situations :

- > Renforcement de la capacité d'accueil d'adolescents (es) et des fratries avec la création du Pôle d'accueil de Saint-Leu ;
- > Extension de capacité du Foyer Départemental de l'Enfance : Diversifier les modes de prise en charge avec la création de 2 Lieux de Vie et d'Accueil (structures d'accueil de petite taille, d'une capacité de 7 à 15 places en règle générale, accueillant essentiellement des jeunes, souvent

victimes de troubles du comportement), la création d'une structure pour adolescents en situation complexe et une expérimentation de 40 mesures d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) renforcée ;

- > Poursuite d'un plan de recrutement des ASS FAM prenant en compte les départs (retraite/licenciements/démission) ;
- > Plan de formation des ASS FAM visant le développement des compétences et des savoirs.

CHIFFRES CLÉS 2024



RÉALISATION DES ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT DES EXTÉRIEURS DU FOYER DE L'ENFANCE DE TERRE ROUGE :

100 % PHASE 1 (JEUX D'ENFANTS, PLUSIEURS AMÉNAGEMENTS ESPACES VERTS, POULAILLER, JARDIN POTAGER)

20 % PHASE 2 (PROJET GLOBAL)

+ LIVRAISON EN **2024** DU NOUVEAU FOYER DE L'ENFANCE DE SAINT-LEU



1 329 JEUNES
ACCOMPAGNÉS DANS LE CADRE
DE LA MÉDIATION SOCIALE

WEEKEND

149

FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DES
WEEK-ENDS PARENTALITÉ

56

MÉDIATIONS FAMILIALES
DE GRÉ À GRÉ RÉALISÉES



PANJO :

1 035

VISITES À DOMICILE ENFANT RÉALISÉES DANS LES 30 JOURS SUIVANT LA NAISSANCE
(SUR UN TOTAL DE **3 289 VAD** ENFANT RÉALISÉES QUELQUE SOIT LE MOMENT DANS L'ANNÉE)

DIFFUSION DU PLAN
DE PRÉVENTION DES **VIF**



37

PLACES SUPPLÉMENTAIRES À
SAINT-LEU (MECS + POUPONNIÈRE)

26

PLACES SUPPLÉMENTAIRES
EN FOYER D'ENFANCE

PRIORITÉS POUR 2025

SOUTENIR LA PARENTALITÉ

Poursuivre des actions dans le cadre du PLS en mobilisant les dispositifs suivants :

- Espaces Ressource Parentalité
- Maintenir les Week-ends parentalité pour les familles
- Médiation Familiale
- Espace de Rencontre Familiale Labellisé
- Collège des Parents

DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES MODES DE GARDE

Continuité du chèque marmaille et réflexion sur la dématérialisation.

DÉVELOPPER LES PROGRAMMES DE PRÉVENTION

Poursuivre le renforcement de l'action « éducateurs de rue dans une démarche de médiation sociale » dans le cadre de l'intermédiation sociale par un appel à projet.

Pour la PMI :

- améliorer la prévention et le repérage des VIF par le renforcement des visites à domicile
- Poursuivre le dispositif Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) périnatalité

SÉCURISER LES PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

- > Consolider la collaboration avec le CHU et l'ARS pour mieux soutenir les enfants victimes ;
- > Collaborer avec l'ARAJUFA pour généraliser la mise en place d'un administrateur ad hoc en faveur des enfants victimes.



OBJECTIFS 2025



RÉHABILITATION DU FOYER DE L'ENFANCE DE TERRE ROUGE :

FINALISER TOUS LES TRAVAUX BÂTIMENTAIRES EN COURS ET LANCER LA CONSULTATION DES ÉTUDES POUR LE SECTEUR GV4 DANS SON ENTIÈRETÉ



RENFORCER LA COORDINATION
ET AMPLIFIER LE SOUTIEN
À LA PARENTALITÉ



ACCUEILLIR **864** PERSONNES
AUX WEEK-ENDS PARENTALITÉ

FINANCER **10**
COLLÈGES DE PARENTS

INTERMÉDIATION SOCIALE
« ÉDUCATEURS DE RUE » DÉPLOYÉS SUR **10** COMMUNES



AMBITION 3

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

AVEC VOUS
POUR CRÉER
UN VIVRE ENSEMBLE
QUI FAVORISE
L'INCLUSION DE
TOUS ET DE CHACUN

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2025

Lutter contre l'isolement des seniors

La lutte contre l'isolement des seniors et de leurs aidants sera renforcée par le déploiement de la plate-forme Ogénie, permettant de recenser l'ensemble des activités qui leur sont dédiées à proximité de chez eux. Il sera également possible d'y signaler les situations d'isolement.

Favoriser le parcours résidentiel

La collectivité poursuivra en 2025 la mise en œuvre de sa politique volontariste en matière de parcours résidentiel, visant à permettre aux bénéficiaires de logements sociaux de passer du statut de locataire à celui de propriétaire de leur logement, favorisant ainsi la réussite sociale et l'épanouissement des ménages.

Améliorer l'offre d'accueil et d'hébergement

La mise en œuvre de la stratégie d'Hébergement pour personnes vulnérables sera poursuivie avec de nouveaux appels à projets pour atteindre la cible fixée.

CHIFFRES CLÉS 2024



1 600
LOGEMENTS
AMÉLIORÉS



300 MÉNAGES
EN IMPAYÉS LOCATIFS
CONTACTÉS

600 MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS DANS LE
VOLET COLLECTIF DE L'ASLL



DIFFUSION DU RÉFÉRENTIEL
DES PRESTATIONS
SOCIALES POUR L'APA

PART DES DEMANDES APA
TRAITÉES EN 60 JOURS : **57%**



4
CARAVANES VIF
INSTALLÉES

11 SAAD
ONT SIGNÉ UN CPOM

7 COMMISSIONS
TERRITORIALISÉES
EXPÉRIMENTÉES

PRIORITÉS POUR 2025

ACCOMPAGNER LE MAINTIEN À DOMICILE

Prévenir l'entrée des personnes âgées dans la dépendance et concourir à leur maintien à domicile : en 2025, l'accompagnement des personnes âgées et personnes en situation de handicap sera renforcé. La nouvelle organisation des services décentralisés de la Direction Droits et Prestations pour l'Autonomie, facilitera la simplification des démarches de ces publics fragiles, la garantie de l'équité de traitement des usagers et une réduction des délais d'instruction.

L'installation du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) visera à simplifier et coordonner les services offerts aux publics concernés ainsi qu'à leurs aidants.

Améliorer l'habitat des personnes les plus fragiles : dans le cadre de sa politique volontariste d'amélioration de l'habitat, en faveur des personnes les plus fragiles, le pilotage de la production et la communication vis-à-vis des bénéficiaires seront renforcés, dans le cadre du règlement départemental révisé et du dispositif mobilisant 5 % de la LBU validé en 2024.

Un nouveau cadre partenarial avec les CCAS et Réunion Habitat sera proposé et mis en œuvre afin d'apporter des solutions complémentaires aux besoins de travaux urgents.

Accompagner la structuration de l'aide à domicile : l'installation du tiers régulateur, permettant de mettre en relation l'offre et la demande en matière d'accueil familial sera effective en 2025. Ce nouveau partenaire permettra d'organiser les modalités de recours à l'accueil familial et offrira aux accueillants familiaux un accompagnement et un suivi administratif pour les différentes démarches de contractualisation.

Soutenir les ménages mal logés : pour aider les ménages à faire face aux difficultés financières rencontrées dans le cadre de l'accès et du maintien dans leur logement, les

dispositifs d'aides financières au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement et de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) individuel seront déployés.

L'ASLL collectif sera poursuivi pour prévenir les expulsions locatives. L'Action « Aller-vers » permettra une offre d'accompagnement supplémentaire pour les ménages les plus fragiles, en situation d'impayés locatifs, signalés par la CAF.

AMÉLIORER LE PARCOURS DES USAGERS

Structurer l'accueil familial : une étude visant à mieux connaître les accueillants familiaux et leurs besoins sera lancée afin d'aboutir à un plan d'actions visant à soutenir cette fonction. L'objectif étant de maintenir le niveau d'équipement du territoire.

RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE DES RÉUNIONNAIS DANS L'HEXAGONE

Accompagner les malades réunionnais hospitalisés dans l'hexagone et soutenir les familles réunionnaises en situation de deuil : en 2025, la collectivité poursuivra ses actions de soutien aux accompagnants de malades hospitalisés en métropole, au travers du dispositif départemental rénové en 2023.

Le dispositif d'aide au rapatriement des dépouilles mortuaires sera révisé en lien avec le dispositif de LADOM.

Accompagner les Réunionnais en mobilité en mobilisant le tissu associatif réunionnais de métropole : la collectivité maintiendra son accompagnement des Réunionnais en difficulté et en mobilité spontanée en leur fournissant une aide dans la recherche de logements, des colis alimentaires et en les mettant en relation avec des réseaux d'entraide.



OBJECTIFS 2025



AMÉLIORER
2 300
LOGEMENTS



ACCOMPAGNER
700 MÉNAGES
EN IMPAYÉS LOCATIFS

ACCOMPAGNER
600 MÉNAGES
PAR L'ASLL COLLECTIF

FAVORISER L'ACQUISITION
DE **80** LOGEMENTS
SOCIAUX ANCIENS



SIGNER **12** PARTENARIATS AVEC LES CCAS POUR
LES PETITS TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

CONCLURE UN CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS
ET DE MOYENS (CPOM) AVEC **25** SERVICES D'AIDE
ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)



TRAITER **100%**
DES DEMANDES APA EN 60 JOURS



DÉVELOPPEMENT
HUMAIN

**AVEC VOUS
POUR AMENER TOUTES
LES GÉNÉRATIONS
SUR LE CHEMIN DE
LEUR RÉUSSITE**

AMBITION 4

FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2025

- > Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges (Tri / Bio compostage) ;
- > Actions de prévention contre les violences et le harcèlement en milieu scolaire ;
- > Organisation de deux forums de l'orientation (zones Est et Sud) ;
- > Appliquer les nouvelles dispositions relatives au financement des études en mobilité (ADME) en France hexagonale et dans les pays de l'UE ;
- > Actualiser le PPI des collèges ;
- > Actualiser les « carnets de santé » des collègues.

CHIFFRES CLÉS 2024

 **10** COLLÈGES/ÉCOLES DANS
LESQUELS DES MICRO-
FORÊTS ONT ÉTÉ PLANTÉES

 **17** TABLES DE TRI CONNECTÉES
DÉPLOYÉES ET ACTIVES

 **2 500** ÉLÈVES DES
CLASSES DE 4^E ET 3^E ORIENTÉS
SUR LEUR PARCOURS SCOLAIRE

 **704** JEUNES ACCUEILLIS DANS LE CADRE DES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS
PAR LE DÉPARTEMENT ET 4 FOCUS GROUPE DE JEUNES CONSTITUÉS

PRIORITÉS POUR 2025

DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE AU COLLÈGE

- > Poursuivre le Schéma Directeur des Équipements Numériques pour l'Enseignement et la Maintenance (SDENEM) avec la mise en place de la maintenance des équipements numériques et informatiques (Dispositif « Infogérance ») installés ces deux dernières années ;
- > Paramétrer et fiabiliser les tables de tri connectées déjà installées dans les collèges.

ACCOMPAGNER LE FUTUR CITOYEN

- > Poursuivre l'organisation de forum de l'orientation à destination des collégiens en partenariat avec l'Académie et l'ONISEP ;
- > Actualiser le dispositif PEC (Passport Educatif Collégiens) dans un objectif de simplification ;
- > Encourager les jeunes dans la réalisation de leurs projets et à valoriser leurs talents pour une insertion durable dans 5 catégories (numérique, produit péi, environnement, tourisme, développement durable, citoyenneté, et coup de cœur) via le Prix départemental de l'Excellence ;
- > Poursuivre la co-construction d'une politique départementale de la jeunesse à travers les « Focus group » ;
- > Consolider la Plateforme citoyenne avec l'incrémentation des offres associatives sur les contributions citoyennes.

PROPOSER DES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

- > S'appuyer sur les travaux engagés pour la rénovation des dispositifs Fonds Départemental d'Aides aux Jeunes (FDAJ) et Nouveau Pack Jeune Citoyen (NPJC) pour proposer un dispositif de contribution citoyenne conformément au plan de mandature 2021-2028. Dans ce cadre, les possibilités d'associer des contributions citoyennes et du FDAJ collectif seront examinées ;
- > Poursuivre les actions menées par le CDJ en matière de prévention des addictions et de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire ;
- > Préparer les jeunes élus du CDJ à la prise de parole en public à travers des espaces dédiés.

FACILITER L'ACCÈS DES JEUNES AUX DROITS

Révél out talent 3 : Le but de la manifestation est de récolter la parole des jeunes pour faire évoluer nos dispositifs tout en leur proposant une après-midi ludique et festive.

ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'INSERTION

Déployer la CIPI (Cellule Insertion Par l'Innovation) dans les secteurs Est et Sud en lien avec l'intervention de l'Union européenne.



OBJECTIFS 2025



DÉPLOYER
25 TABLES DE
TRI CONNECTÉES



ORIENTER
5 000
COLLÉGIENS

2 500 ÉTUDIANTS
BÉNÉFICIAIRES DE L'ADME



ACCOMPAGNER
300 JEUNES PAR LES CIPI

ACTUALISER À **100%** LES CARNETS
DE SANTÉ DES COLLÈGES PUBLICS

ACTUALISER À **100%**
LE PPI DES COLLÈGES PUBLICS



PLANTER DES MICRO-FORÊTS
DANS **12** COLLÈGES/ÉCOLES



DÉVELOPPEMENT
HUMAIN

**AVEC VOUS
POUR AMENER TOUTES
LES GÉNÉRATIONS
SUR LE CHEMIN DE
LEUR RÉUSSITE**

AMBITION 5

DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE ET PROMOUVOIR LE SPORT

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2025

- > Faire avancer le projet patrimonial du musée de l'Habitation et de l'esclavage (Villèle) ;
- > Conforter l'accompagnement des acteurs culturels (subventions) et notamment des jeunes artistes ;
- > Programmer une offre culturelle spécifique dédiée pour les publics prioritaires de la collectivité (notamment pour les enfants de l'ASE) ;
- > Porter et soutenir la valorisation de la langue créole ;
- > Poursuivre le chantier des archives départementales.

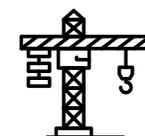
CHIFFRES CLÉS 2024



INAUGURATION LE
25 OCTOBRE
DU CENTRE CULTUREL
DE SAINT-PIERRE



ÉTUDES DE RÉHABILITATION
DU MUSÉE DE VILLÈLE ET PLAN
DE FINANCEMENT FINALISÉS



CHANTIER DES ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES LANCÉ
& POURSUITE DES AUTRES
CHANTIERS PATRIMONIAUX :
LAZARET, ILET À GUILLAUME,
PRESSE ANCIENNE...



681 SPORTIFS AIDÉS



14 PÔLES DE HAUT NIVEAU
ACCOMPAGNÉS



575 CLUBS



55 LIGUES/COMITÉS ET

3 ORGANISMES TRANSVERSAUX
SOUTENUS



ANNÉE OLYMPIQUE RÉUSSIE :
LE RELAIS DE LA FLAMME
LE MERCREDI 12/06/2024



70 ÉCOLES
BÉNÉFICIAIRES DU
FONDS DE TRANSPORT

PRIORITÉS POUR 2025

PROMOUVOIR L'IDENTITÉ CRÉOLE DE LA RÉUNION/PATRIMOINE

- > Lancement des travaux de réhabilitation du Musée de Villèle et des Archives départementales ;
- > Poursuivre les projets de valorisation du créole – édition, traduction, mise en ligne ;
- > Poursuivre les autres chantiers patrimoniaux (sécurisation du Lazaret, installation de la signalétique de l'Ilet à Guillaume, 2ème phase du chantier de la presse ancienne...);
- > 1^{er} édition du concours des collégiens « Kabar Fonker Marmay » 10 collèges participants.

DÉMOCRATISER L'ACCÈS À LA CULTURE

- > Poursuivre le soutien aux porteurs de projets de diffusion hors les murs et dans les écarts ;
- > Poursuivre les mesures « Culture & Santé » ;
- > Démocratisation « géographique » de la culture avec la montée en puissance du centre culturel Le Sud ;
- > Renouveler l'opération annuelle dédiée aux publics sociaux.

MOBILISATION DU NUMÉRIQUE POUR FAVORISER LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ET DE L'HISTOIRE DE LA RÉUNION

- > Lancer des études pour la création d'un site internet pour les Archives départementales et pour le Lazaret ;
- > Poursuivre le chantier de numérisation des collections patrimoniales en vue de les rendre accessibles en ligne.

ACCOMPAGNER LE MONDE SPORTIF ET LES ACTEURS CULTURELS

- > Maintenir les aides et de la diversité des disciplines soutenues ;
- > Organiser le Prix Indianocéanie 2024/2025 ;
- > L'intervention volontariste de la collectivité se traduit par des aides collectives (subventions) versées aux structures sportives (clubs, ligues, comités, CROS, CREPS...) et des aides individuelles en faveur des sportifs de haut-niveau ou engagés dans des compétitions reconnues de haut-niveau.

AMPLIFIER LE SOUTIEN AU SPORT DE MASSE

Maintien du soutien aux clubs sportifs, au titre de leur fonctionnement, et pour la réalisation de manifestations ou projets permettant de promouvoir la pratique sportive en particulier chez les jeunes et les publics prioritaires.

CONSOLIDER LE SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Il s'agit de poursuivre les aides individuelles aux sportifs de haut niveau sous forme de bourses trimestrielles, de primes aux résultats à la performance réalisée par le sportif dans les compétitions officielles et de réfléchir sur la création un dispositif spécifique pour accompagner les sportifs « expatriés » ne bénéficiant d'aucune aide.



OBJECTIFS 2025



LANCER LES TRAVAUX DU MUSÉE DE L'HABITATION ET DE L'ESCLAVAGE (VILLÈLE)



OFFRE DE CULTURE/LOISIR POUR LES FAMILLES RÉUNIONNAISES, PLUS SPÉCIFIQUEMENT POUR LES PUBLICS PRIORITAIRES DU DÉPARTEMENT

SANCTUARISER LES AIDES DIRECTES (VOLUME ET DISPOSITIF) DANS LES DOMAINES DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA COOPÉRATION



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES :
ATEINDRE UN TAUX DE RÉALISATION DES TRAVAUX DE **30%**



AGRICULTURE

AVEC VOUS
POUR CRÉER UNE
AGRICULTURE
RESPONSABLE
ET LOCALE
POUR L'AVENIR
DE NOTRE ÎLE

AMBITION 6

ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2025

- > Une action renforcée sur la question du foncier agricole : aménagement, irrigation et remise en culture des friches ;
- > Promotion des métiers agricoles pour favoriser la disponibilité de main d'œuvre agricole ;
- > Création de la ferme départementale pour sécuriser le parcours d'installation des jeunes agriculteurs.

CHIFFRES CLÉS 2024



618 HA

DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS
DÉPARTEMENTAUX



324 HA

DE FRICHES AGRICOLES
REMISES EN CULTURE

PRIORITÉS POUR 2025

POURUIVRE LA MISE EN ŒUVRE D'AGRIPÉI 2030

- > Évaluation de la politique agricole départementale et du plan AGRIPÉI 2030 en vue d'un réajustement de l'accompagnement des agriculteurs et des structures ;
- > Poursuite du déploiement du programme FEADER 2023-2027 (25% du programme déjà conventionné à fin 2024), sur la base d'un outil 100% dématérialisé ;
- > Préservation du foncier agricole et valorisation des terres en friche (contrôle de morcellement agricole, procédure de terres incultes, études de Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains (PAEN)) ;
- > Financement de l'aménagement du foncier agricole (travaux d'amélioration foncière, chemins, etc.) ;
- > Poursuite du soutien à la filière fruits et légumes et du plan BIO ;
- > Soutien aux filières d'élevage, comprenant notamment la sécurisation sanitaire des cheptels (au travers du laboratoire départemental), et le développement des infrastructures ;
- > Poursuite des réflexions pour la mise en œuvre d'un plan de soutien à la filière équine ;
- > Poursuite du nouveau programme « hors FEADER » pour le financement des structures agricoles pour une mobilisation coordonnée des acteurs sur le terrain ;
- > Promotion de la production locale et encouragement des circuits courts (marchés péi, fêtes de terroir, salon international de l'agriculture, label 100% La Réunion).

SATISFAIRE LES BESOINS EN EAU DES EXPLOITATIONS

- > Études de maîtrise d'œuvre des opérations PRODEO en faveur de l'alimentation en eau des Hauts (secteurs de Salazie, les Avirons, Saint-Paul, etc.) ;
- > Poursuite du projet MEREN pour l'alimentation en eau des micro-régions Nord et Est : finalisation des études de réutilisation des eaux usées du Grand Prado ;
- > Sécurisation de l'approvisionnement en eau du Périmètre Irrigué de Champs Borne ;
- > Lancement d'un Programme Départemental de Recherche en Eau sur le secteur Est (Saint-Benoît, Bras Panon) ;
- > Préparation du renouvellement des contrats de Délégation de Services Publics (DSP) pour l'exploitation des périmètres irrigués ;
- > Poursuite du projet de transformation de la SEM SAPHIR en SPL.



OBJECTIFS 2025



IRRIGUER **339 HA** SUPPLÉMENTAIRES
DE PÉRIMÈTRES DÉPARTEMENTAUX



REMETTRE EN CULTURE **400 HA** DE FRICHES AGRICOLES



TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

AVEC VOUS
POUR AGIR
DURABLEMENT
ET PRÉSERVER
NOTRE ÎLE

AMBITION 7

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2025

- > Formaliser la stratégie immobilière et patrimoniale du Parc départemental (foncier / bâti / propriétaire / locataire), afin d'en optimiser et rationaliser sa gestion (mise en place d'un système d'information dédié) ;
- > Renforcer l'accompagnement du Pacte Département et Territoires (PDT) avec un pilotage de proximité plus important avec les communes et CCAS ;
- > Construire des nouveaux Centres d'incendie et de secours (CIS) :
 - Démarrage des travaux de la caserne Eperon à Saint-Paul,
 - Fin des études de travaux des casernes de la Rivière Saint-Louis et Sainte-Marie.
- > Attribution marchés de travaux du CIS de la Plaine Saint-Paul ;
- > Finaliser les travaux de réhabilitation et de reconstruction des collèges Gaston Crochet, Mille Roches, Hippolyte Foucque et Harry Gruchet.

CHIFFRES CLÉS 2024



- LIVRAISON DU BELVÉDÈRE DU MAÏDO EN **NOVEMBRE 2024**
- LIVRAISON DU GÎTE DU VOLCAN EN **NOVEMBRE 2024**

ÉTUDES DU GÎTE DU PITON
DES NEIGES RÉALISÉES À **50%**



4
RADIERS
SUBMERSIBLES
SUPPRIMÉS



- TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES COLLÈGES HIPPOLYTE FOUCQUE ET MILLE ROCHES RÉALISÉS À **90%**

- RECONSTRUCTION DU COLLÈGE GASTON CROCHET RÉALISÉS À **90%**



266 ML
DE FALAISES
DÉPARTEMENTALES
SÉCURISÉS



- ÉTUDES DES CIS DU TAMPON, DE SAINT-PAUL ET DE L'ÉPERON RÉALISÉES À **100%**

- ÉTUDES DES CIS DE LA RIVIÈRE SAINT-LOUIS, DE SAINTE MARIE ET DE SAINTE SUZANNE RÉALISÉES À **75%**



350
PROJETS SOUTENUS
PAR LE FEADER

PRIORITÉS POUR 2025

CONTRIBUER À UN AMÉNAGEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

- > Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement régional (SAR), défendre et faire intégrer la vision départementale d'un aménagement durable et endogène, considérant en particulier comme fondamentale la préservation des espaces agricoles ;
- > Poursuivre le programme de suppression des radiers visant à désenclaver quartiers et habitations et réduire les risques d'accidents (piétons et/ou véhicules emportés par les flots) ;
- > Améliorer et développer les infrastructures routières (démarrage des travaux de la RD20, poursuite des réflexions sur la sécurisation de la RD48 route de Salazie, poursuite des travaux d'aménagements cyclables sur la RD17 et la RD55, etc.).

CRÉER DE LA RICHESSE DANS LES TERRITOIRES

- > Mettre en œuvre 2 appels à projet (Saint-Denis, Trois Bassins) pour une valorisation économique de notre patrimoine en lien avec nos compétences ;
- > Déployer le Pacte Département et Territoires (PDT), en soutenant l'investissement dans les communes, en intégrant la dimension Petite Ville de Demain et Opération de Revitalisation des Territoires ;
- > Soutenir l'activité économique du BTP à travers la réalisation des investissements sur le patrimoine bâti, routier et hydraulique départemental.

INNOVER DANS LE TOURISME

- > Finaliser le Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement du Tourisme et des Espaces Naturels ;
- > Poursuivre les opérations d'aménagement des grands sites naturels : destination Maïdo, études de reconstruction du gîte du Piton des Neiges ;
- > Améliorer les infrastructures d'accueil en milieu naturel (Eden Libéria, Archambeaud...);
- > Démarrer les premiers travaux de la Commission des Espaces Sites et Itinéraires en Sport de nature ;
- > Déployer le plan d'actions pour le développement de la filière agritouristique.

OBJECTIFS 2025



LIVRER LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION D'EDEN LIBÉRIA ET D'UN RUCHER PÉDAGOGIQUE SUR ARCHAMBEAUD



• SIGNER LE MARCHÉ DES TRAVAUX POUR LE CIS DE LA PLAINE SAINT-PAUL

• RÉALISER À **100%** LES ÉTUDES DES CIS DE LA RIVIÈRE SAINT-LOUIS ET DE SAINTE-MARIE



• FINALISER LA RÉHABILITATION DES COLLÈGES MILLE ROCHES, HIPPOLYTE FOUQUE ET HARRY GRUCHET
• FINALISER LA RECONSTRUCTION DU COLLÈGE GASTON CROCHET

• RÉALISER À **50%** LES TRAVAUX DU CIS DE L'ÉPERON



SUPPRIMER **3** RADIERS



SOUTENIR **700** PROJETS PAR LE FEADER



TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

AVEC VOUS
POUR AGIR
DURABLEMENT
ET PRÉSERVER
NOTRE ÎLE

AMBITION 8 PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2025

Être Eco exemplaire dans toutes les constructions que le Département finance :

- > Valoriser les plateaux sportifs et cours de récréation des collèges par l'installation de fermes d'énergie verte ;
- > Équiper les collèges de bio composteurs ;
- > Poursuivre la mise en service de nouvelles fermes photovoltaïques sur les toits des collèges ;
- > Équiper 8 autres collèges de récupérateurs d'eau de pluie ;
- > Équiper les bâtiments départementaux de compteurs d'eau disposant d'une télé relève (surveillance fuites eau potable).

De plus, la collectivité poursuivra ses efforts en matière de valorisation des biodéchets dans les collèges en adoptant une stratégie et la déclinant sur les prochaines années, dans une logique d'économie circulaire.

La formation des agents du Conseil départemental se poursuivra à travers la Fresque du climat, mais également l'élargissement à plusieurs autres thématiques : biodiversité, mobilité et déchets.

Enfin, il s'agira de maintenir l'effort important en matière de gestion et de préservation de la ressource en eau et déployer le Plan 1 million d'arbres (P1MA) au bénéfice des agriculteurs (création de haies bocagères notamment) et examiner les possibilités de reproduire le dispositif mis en œuvre dans le cadre du P1MA, afin de contribuer à l'objectif de souveraineté et de résilience alimentaire.

CHIFFRES CLÉS 2024

 **6** NOUVELLES FERMES PHOTOVOLTAÏQUES INSTALLÉES ET

41 NOUVELLES FERMES PHOTOVOLTAÏQUES MISES EN SERVICE AU NIVEAU DES COLLÈGES



5 COLLÈGES ÉQUIPÉS DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU

PLUS DE **140** COMPTEURS D'EAU ÉQUIPÉS D'UNE TÉLÉ RELÈVE (SURVEILLANCE FUITES EAU POTABLE) DANS LES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX



1 000 AGENTS SENSIBILISÉS À LA FRESQUE DU CLIMAT

1 VTE ACQUIS

5 VTFE ACQUIS



240 KG DE BIODÉCHETS VALORISÉS SUR LE SITE DE LA SOURCE (DE FÉVRIER À SEPTEMBRE)



328 000 ARBRES PLANTÉS EN 2024



41 CHANTIERS PARTICIPATIFS DE LUTTE CONTRE LES EEE ET DE PLANTATION P1MA

PRIORITÉS POUR 2025

RESTAURER NOS FORÊTS, PRÉSERVER NOTRE BIODIVERSITÉ

- > Poursuivre le déploiement du Plan un million d'arbres avec :
 - La plantation de 500 000 arbres, correspondant à la moitié du plan ;
 - L'accompagnement des partenaires dans la mise en œuvre de leurs conventions pour produire et planter 400 000 plants ;
- > Amplifier la participation citoyenne dans le cadre du plan ;
- > Poursuivre la lutte contre les EEE & innover les modes opératoires (ACI & secteur marchand) ;
- > Renforcer la communication sur le Programme opérationnel de lutte contre les Invasives (POLI).

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

- > Poursuivre le projet pilote de récupération d'eau sur le Tévelave, en partenariat avec la CIVIS, l'Office de l'Eau et le CAUE ;
- > Finaliser le Plan Départemental de l'Eau et des Aménagements Hydrauliques.

VERS UNE AGRICULTURE DURABLE SAINE ET RESPONSABLE

Poursuivre la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial départemental : diagnostic alimentaire, promotion des circuits courts, sensibilisation des jeunes et des seniors.

CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Des actions ambitieuses seront lancées afin de renforcer l'accompagnement des publics vulnérables, dans une logique alliant économies, écologie et lien social. Trois Maisons Départementales seront plus particulièrement concernées en 2025.

De plus, la micro centrale hydro-électrique de la Rivière des Galets sera mise en service et la neutralité électrique du patrimoine bâti conformément aux objectifs du plan NEGAWATT sera atteinte.

OBJECTIFS 2025

RÉALISER
100% DES NOUVELLES
CONSTRUCTIONS EN
ÉCO CONSTRUCTION

 SENSIBILISER, PAR THÉMATIQUE
40 AGENTS AUX ENJEUX DE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
(FRESQUES MOBILITÉ, DÉCHETS, BIODIVERSITÉ)

 PLANTER
500 000 ARBRES

 LANCER **60** CHANTIERS
PARTICIPATIFS DE LUTTE
CONTRE LES EEE ET DE
PLANTATION PIMA

 INSTALLER DES FERMES
D'ÉNERGIE VERTE :
SIGNER **38**
NOUVELLES CONVENTIONS

ÉQUIPER **8** COLLÈGES DE FERMES
D'ÉNERGIE VERTE SUR LES TOITS

INSTALLER **14** NOUVELLES
FERMES PHOTOVOLTAÏQUES

 ÉQUIPER **50** COMPTEURS
D'EAU D'UNE TÉLÉ RELÈVE
(SURVEILLANCE FUITES EAU
POTABLE) DANS LES BÂTIMENTS
DÉPARTEMENTAUX EN 2025

ACCOMPAGNER **3 MD**
POUR LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ
ÉCOLOGIQUE DÉPARTEMENTAUX EN 2025



COOPÉRATION
RÉGIONALE

AVEC VOUS
POUR RENFORCER
NOS LIENS DANS
L'Océan Indien

AMBITION 9

DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'Océan Indien

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2025

- > Les différents dispositifs de mobilité des jeunes à l'international afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle ;
- > Le développement de projets de coopération régionale dans le secteur de la protection de l'enfance en incluant les foyers départementaux de l'enfance ;
- > La promotion de l'expertise réunionnaise auprès de nos partenaires des pays de la zone océan Indien.

CHIFFRES CLÉS 2024



3 PROJETS DE
DÉVELOPPEMENT RÉALISÉS



2 PROGRAMMES DE MOBILITÉ
DES APPRENTIS RÉALISÉS



25 MISSIONS DE VOLONTARIAT À L'INTERNATIONAL COFINANCÉES

PRIORITÉS POUR 2025

ACCROITRE LES ÉCHANGES D'EXCELLENCE ET EXPERTISE SOUS LE SIGNE DE LA FRANCOPHONIE

- > Poursuivre l'appui au renforcement des compétences dans les pays de la zone océan Indien dans le domaine éducatif et culturel ;
- > Consolider le partenariat avec les opérateurs de la francophonie (Organisation Internationale de la Francophonie, Alliances Françaises et France Éducation International).

RAYONNER DANS LA ZONE INDIANOcéANIQUE

- > Développer les actions engagées avec les Seychelles: participation au Festival kréol, formation des acteurs culturels.
- > Appuyer l'émergence de nouveaux projets de sport/développement à Madagascar.

FAVORISER LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

- > Soutenir des projets de mobilité internationale destinés aux collégiens ;
- > Élargir à d'autres pays (Madagascar) le programme de mobilité des apprentis ;
- > Ouvrir à des jeunes en difficulté l'expérience de la mobilité internationale.

DÉVELOPPER UN ESPACE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE À L'ÉCHELLE INDIANOcéANIQUE

- > Étudier, dans le cadre de la Commission de l'Océan Indien, les initiatives en faveur d'une plus grande souveraineté alimentaire des pays de la zone ;
- > Maintenir le soutien aux projets d'accès à l'eau, de gestion de la ressource et d'agriculture vivrière.



OBJECTIFS 2025



RÉALISER **3** PROJETS POUR PRIORISER LES ACTIONS DE CODÉVELOPPEMENT AVEC MADAGASCAR

RÉALISER **4** PROGRAMMES POUR RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES SEYCHELLES DANS LE DOMAINE DE LA FRANCOPHONIE, DE LA CULTURE ET DES ÉCHANGES DE JEUNES



LANCER **1** EXPÉRIMENTATION POUR INCLURE LA THÉMATIQUE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE DANS LES PROJETS



MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

AVEC VOUS POUR FACILITER LA VIE DE TOUS LES RÉUNIONNAIS ET DE CHAQUE CITOYEN

AMBITION 10

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

LES ACTIONS À POURSUIVRE, APPROFONDIR OU ACCÉLÉRER EN 2025

Le Plan de Transformation Numérique adopté en juin 2024 se concrétisera en 2025 par la mise en place d'une première version d'une plateforme unique de la relation avec les usagers du CD, un espace collaboratif de travail pour les agents et des actions en faveur de la maturité numérique de tous.

La réflexion sur la mutualisation et la dématérialisation du paiement des aides sera poursuivie, avec de premières expérimentations en 2025.

En 2025, les lauréats du BIC 2 mettront en œuvre leur projet avec l'accompagnement financier de la collectivité, et le BIC 3 sera lancé.

Le déploiement du contrôle interne se poursuivra avec de nouvelles actions rendues possibles grâce à un marché public finalisé fin 2024. Au moins deux chantiers seront engagés en 2025 pour améliorer et optimiser les processus internes.

Au niveau du pilotage stratégique, les travaux de fiabilisation des données en vue de les ouvrir en open data vont se poursuivre. Plus largement, la Stratégie de la Donnée fera l'objet d'une réflexion spécifique en 2025.

En matière de ressources humaines, des actions seront à poursuivre :

- > la mise en œuvre de la GPEEC en vue d'une optimisation des effectifs, le déploiement du plan de formation 2024-2026 pour l'ensemble des agents ;
- > la mise en œuvre de l'itinéraire de formation des Directeurs (cadres stratégiques) avec 13 actions retenues dont 2 programmées en 2024.

Et d'autres seront à finaliser :

- > le déploiement d'outils modernes de recrutement grâce au déploiement d'un logiciel dédié ;
- > les outils de pilotage RH à destination de la Direction générale, de l'Autorité et des directions.

CHIFFRES CLÉS 2024



APPROBATION DU PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



90 PROJETS RETENUS PAR LE BIC

2

EXPÉRIMENTATIONS DE DÉMATÉRIALISATION DU PAIEMENT DES AIDES DÉPARTEMENTALES INITIÉES (CHÈQUE MARMAILLES, E-CESU)

2

PORTEURS DE PROJETS ACCOMPAGNÉS DANS LE CADRE DU « BIEN VIEILLIR » (11 SAD ET 15 MAF)

5

DIRECTIONS AYANT INITIÉ UNE DÉMARCHE DE CONTRÔLE INTERNE

LABORATOIRE D'INNOVATION PUBLIQUE ET CENTRE DE RESSOURCES CRÉÉS



TABLEAUX DE BORD DE PILOTAGE RÉALISÉS À

80%



45%

DE PROGRAMMATION DU PLAN D' ACTIONS DE FORMATION (AU 30/09/2024)

100%

DU DISPOSITIF DE SIGNALEMENT MISE EN ŒUVRE

PRIORITÉS POUR 2025

SIMPLIFIER LES PROCESSUS ET PROCÉDURES

Le Plan de Transformation Numérique, en lien avec France Numérique Ensemble, permettra de réaliser de nombreuses actions en faveur de l'inclusion numérique, comme l'expérimentation d'un coffre-fort numérique et de moyens simplifiés d'accéder aux services publics, d'Aidants Connect. Une réflexion sur la possibilité de créer un chatbot créole sera amorcée.

Une première plateforme d'appels centralisée, centrée sur les VIF et l'enfance, sera déployée en 2025.

EXPÉRIMENTER

Les démarches centrées usagers et utilisant le design seront privilégiées, en particulier pour les projets du Plan de Transformation Numérique, avec une charte des bonnes pratiques pour développer la participation citoyenne à nos projets.

Des expérimentations de l'utilisation de l'intelligence artificielle et de l'automatisation de processus seront conduites.

ÉVALUER

L'évaluation des politiques publiques s'inscrit dans une démarche globale de performance. À cette fin, en 2025, une méthodologie d'évaluation sera mise en œuvre et partagée, et au moins deux dispositifs prioritaires seront évalués.

Un plan de contrôle interne et d'audits viendra également consolider la maîtrise des risques de la Collectivité, tout en renforçant le suivi des entités satellites financées.

Le suivi du contrôle analogue des sociétés publiques locales (SPL) sera renforcé.

Des actions de sensibilisation et de formation seront mises en œuvre pour toutes les parties prenantes sur ces aspects de contrôle et de suivi.

COMMUNIQUER EN TOUTE TRANSPARENCE

Un Comité d'Audit, de la Transparence et de la Probité est instauré pour orienter les priorités de la collectivité et superviser les actions à mettre en œuvre, contribuant à une gouvernance plus transparente et intégrée.

ASSOCIER LES CITOYENS

L'Institut Citoyen d'Apprentissage à la Vie Citoyenne réalisera ses premières actions auprès des citoyens en 2025, en lien notamment avec les collégiens (Conseil Départemental des Jeunes).

INNOVER DANS LES SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE

Les services initieront, via des méthodes d'innovation publique, de nouvelles démarches interservices permettant de revoir les procédures et processus et de réduire les délais d'instruction.

Une recherche-action sur les racines des VIF sera menée.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS TOUTES NOS POLITIQUES PUBLIQUES

En 2025, Le Département poursuivra les actions dans le cadre du « Fonds égalité professionnelle F / H » dont il est lauréat.



OBJECTIFS 2025

« TUTORAT » : ÉLABORER À **100%**
UN DISPOSITIF DE FONCTIONNEMENT INTERNE

FINALISER ET DÉPLOYER
LE CODE DE LA DÉONTOLOGIE

GPEEC : ANALYSER ET
DÉFINIR LES ETP/DIRECTION À **100%**

DÉPLOYER LE LOGICIEL
DE RECRUTEMENT À **100%**

RÉALISER LES TABLEAUX DE
BORD DE PILOTAGE RH À **100%**

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN
DE FORMATION À AU MOINS **60 %**

RÉALISER L'ITINÉRAIRE DE
FORMATION DES DIRECTEURS À **100%**

FORMER **60**
« AIDANTS CONNECT »

FONDS ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE F/H :
EXPÉRIENCE IMMERSIVE EN RÉALITÉ VIRTUELLE :
2 NOUVELLES ACTIONS « COUP DE THÉÂTRE »

RÉALISER **3** PILOTES OPÉRATIONNELS :
PLATEFORME USAGERS, ESPACE DE TRAVAIL
COLLABORATIF, MATURETÉ NUMÉRIQUE

DÉMARRER LA
RECHERCHE-ACTION VIF :
AVANCEMENT À **20%**

FORMER **100%** DES DGA ET DIRECTEURS
À L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

NOTES

A series of 15 horizontal dotted lines for writing notes.



Département de La Réunion

2 rue de la Source - 97488 Saint-Denis Cedex

Tél. 0262 90 30 30 - Fax 0262 90 39 99

Mail : accueil@cg974.fr

www.departement974.fr